

# Le Frère Marie-Victorin et le sort du Jardin botanique

Les autorités municipales décident l'aménagement scientifique du parc de Maisonneuve

## Du travail

Le sujet du jardin botanique du parc Maisonneuve est remis à l'honneur. Le président du comité exécutif, à l'issue d'une entrevue avec M. Emile Bernadet, surintendant des parcs municipaux, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que la serre et le terrain avoisinant que l'on s'entend à désigner du nom de jardin botanique ne deviennent un refuge à Géants des Flandres. Il n'est vraiment pas trop tôt pour y songer après tout le tralala qu'on fit dans le passé avec ce fameux jardin qui devait devenir comparable à ceux des capitales d'Europe et des grandes cités américaines.

Ce qui ressort de cet entretien, c'est que le R. F. Marie-Victorin, le plus érudit de nos botanistes, sera chargé, toujours de concert avec les autorités du département des parcs, de transformer la serre actuelle et l'espace qui l'entourne et d'en faire, enfin, un véritable jardin botanique, et ce, à la plus grande satisfaction des citoyens de Montréal. Il est urgent, toutefois, que les autorités municipales ne demeurent pas en si bon chemin et qu'ils donnent à ce projet toute l'ampleur qui convient.

Le R. F. Marie-Victorin, que nous interrogeons hier soir à cet égard, nous faisait une déclaration qui mérite d'être étudiée en ses moindres aspects. Disons pourtant que c'est avec réticence que le savant religieux nous confiait ses réflexions, puisque M. Bernadet n'a pu encore avoir d'entrevue avec lui et établir les jalons de ce qui est à faire. Le R. F. Marie-Victorin, pour l'heure, n'a reçu aucune communication officielle. Les journaux seuls lui ont appris la décision des autorités municipales.

"Le développement du jardin botanique, dit le R. F. Marie-Victorin, est d'autant plus urgent qu'il peut apporter, en partie, une solution au problème actuel du chômage. Une telle entreprise convient éminemment à aider les personnes sans emploi, puisqu'elle nécessite des travaux très considérables, tels que terrassements, plantations, construction de chemins, talus, étangs, etc... Ce qui signifie qu'un très grand nombre d'hommes devra être employé, d'hommes même inexpérimentés en ces sortes de choses.

"Cette entreprise, certes, n'est pas en dehors de la portée des finances de la ville, à l'heure présente. De longs calculs me permettent de penser qu'un budget annuel de \$60,000 à \$75,000 pendant une période de 5 à 10 années, rendra possible un rapide développement du jardin botanique. Sur ces \$75,000, au moins \$65,000. devront passer en salaires de manoeuvres. D'autre part, la construction d'un jardin botanique est une question technique. Celui à qui l'on conférerait la responsabilité de l'entreprise devrait avoir les mains entièrement libres dans les limites du budget établi.

"Dans l'établissement d'un jardin botanique, il y a au moins deux éléments prépondérants: celui de l'agrément et de l'éducation, que le public verra, celui ensuite purement scientifique, que le public ordinaire ne verra pas, mais qui contribuera à donner un aspect sérieux à nos entreprises montréalaises. Il ne faut pas demander à nos hommes de science de faire de la petite politique ni même de la grande. Le choix des éléments principaux du personnel technique doit être laissé à celui responsable de l'entreprise. J'ai lieu de penser qu'aucun botaniste en Amérique n'accepterait d'attacher son nom à l'établissement et au développement d'un jardin botanique sans cette condition préalable.

"Si j'en crois la nouvelle publiée par les journaux, le jardin botanique passera sous la juridiction du surintendant des parcs municipaux. Si l'on peut accepter cette disposition comme solution provisoire et de courte durée, elle est entièrement inacceptable comme organisation définitive. Il y a toute la différence du monde entre un jardin botanique moderne et un parc aussi parfait qu'on puisse le supposer. Il y a de multiples aspects spéciaux, il y a des considérations qui seraient parfaitement étrangères à la routine ordinaire de l'administration des parcs, et le conflit des deux points de vue serait perpétuel. L'expérience a d'ailleurs été faite ailleurs. Il est inutile de la recommencer. Je connais assez les dispositions du maire et du président du comité exécutif pour savoir qu'ils entrent entièrement dans ces vues. J'aime à croire que les circonstances leur permettront de faire commencer cette entreprise sur le bon pied.

"Pour le moment, une chose est très pressante: transporter la superbe collection du parc Baldwin au parc Maisonneuve et clôturer une partie du terrain, soit de façon provisoire ou mieux, d'une façon définitive. Tout en exécutant ces travaux urgents, on devrait voir aux moyens de voter le budget et de mettre quelqu'un à la tête de l'entreprise."

*Marie-Victorin  
Jardin botanique  
Maisonneuve*